

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Consultations sur le plan de gestion intégrée des ressources énergétiques : les groupes insatisfaits du processus actuel

Montréal, le 19 mars 2025 - À la suite du lancement hier de la tournée *Vision énergie*, qui fait office de consultation sur le futur plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE), les groupes signataires se déclarent insatisfaits quant au processus actuel. Plutôt que de procéder d'abord à un débat démocratique, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) a choisi de lancer un processus de façon précipitée et sans cadre clair. Si l'objectif déclaré est l'élaboration du PGIRE, les questions abordées et le peu de temps alloué pour en débattre ne permettent ni de bien établir les contours d'un projet de société décarbonée et juste comme l'aurait permis un vrai débat démocratique ni de fournir les informations précises nécessaires à la modélisation de l'avenir énergétique.

Les groupes rappellent que ce PGIRE jettera les bases de notre avenir énergétique. C'est pourquoi il doit impérativement reposer sur des modélisations d'hypothèses quant à la consommation future d'énergie dans les différents secteurs de l'économie et à la production future par différentes filières énergétiques. Les groupes ajoutent que l'ensemble de la population étant concernée, il est indispensable que la question soit abordée dans un cadre démocratique inclusif, respectueux des droits des Premiers Peuples et prenant en compte notamment les travailleurs et travailleuses, les populations les plus vulnérables ainsi que les générations futures, ce que le processus actuel ne permet pas.

La forme de la consultation est particulièrement problématique selon les groupes signataires. Plus exactement, bien que la tournée ait le mérite de se déplacer dans 13 villes du Québec, ils dénoncent qu'une consultation lancée à quelques jours d'avis, en plus de faire parvenir la documentation préparatoire à la dernière minute pour des rencontres d'une demi-journée portant sur un enjeu aussi complexe, n'a pour conséquence que d'instrumentaliser la pratique consultative et les groupes présents.

« Au Québec, il existe des forums établis pour mener des consultations démocratiques, pourquoi ne les avons-nous pas mobilisés ? » affirment les groupes. Par exemple, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) permet aux citoyens et citoyennes de s'informer et de s'exprimer tandis que le pouvoir d'enquête des commissaires garantit d'obtenir des réponses crédibles et complètes aux questions de fond. Les processus de la Régie de l'énergie devraient également être mis à contribution pour permettre aux experts de débattre de questions plus pointues dans une enceinte transparente et selon des règles claires et connues à l'avance.

Dans les deux cas, la société civile, les expert-es et les scientifiques peuvent connaître à l'avance les étapes, les échéanciers, les objectifs et le cadrage des démarches de consultation, participer aux consultations de manière publique, connaître l'identité des personnes qui interviennent, accéder au contenu présenté et mobiliser ce contenu pour se saisir des enjeux ou contribuer au débat .

En conclusion, les groupes demandent à la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Christine Fréchette, d'élargir considérablement l'exercice pour permettre la tenue d'un véritable débat de société sur l'avenir énergétique du Québec et de mener ensuite une démarche claire et transparente d'élaboration du PGIRE.

- 30 -

Pour plus d'informations ou pour obtenir des entretiens avec les signataires du communiqué, veuillez contacter :

Mélanie Busby
Front commun pour la transition énergétique
(514) 233-8941
melanie.busby@pouurlatransitionenergetique.org

Organisations signataires :

Charles-Édouard Têtu, Équiterre
Anne-Céline Guyon, Nature Québec
Patricia Clermont, Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)
Émilie Laurin-Dansereau, ACEF du Nord de Montréal
Normand Beaudet, Fondation Rivières
Jacques Benoit, GMob (GroupMobilisation)
Gilles Cazade, Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec (SSPHQ)
Jean-Pierre Finet, Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE)
Carole Dupuis, Mouvement écocitoyen UNEplanète
Janie Vachon-Robillard, Pour un choix éclairé dans Nicolet-Yamaska
Shawn Bourdages, Comité vigilance énergie et industrie Côte-Nord
Michel Kuntz, Comité provisoire de démocratie citoyenne de la MRC des Sources
Dany Janvier, Contre la Privatisation du Vent et du Soleil dans Mékinac Des Chenaux
Philippe Duhamel, Regroupement Vigilance Énergie Québec
Lucie Sauvé, Collectif des scientifiques sur les enjeux énergétiques
Karl Janelle, Coalition climat Montréal
Marie-Claire Binet, L'Assomption en transition
Rachel Fahlman, Vent d'élus
France Levert, Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)

Geneviève Paul, Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
Charles-Antoine Péloquin-Guay, groupe citoyen.ne Tourne Pas Chez Nous

Lorsqu'il est élaboré au cours d'un processus de consultation large, un PGIRE favorise une adhésion collective et permet de dégager une vision commune claire de l'avenir. Un processus clair, transparent et indépendant est crucial pour répondre aux besoins et aux aspirations de la population et générer la confiance et l'acceptabilité sociale lors de la mise en œuvre de plans gouvernementaux.

Cette transformation du système énergétique, fondée sur une électrification importante, aura des répercussions profondes sur la société. Elle est un des leviers pour lutter contre la crise climatique, mais elle s'inscrit également dans un contexte de crises écologiques et sociales plus larges. De vastes secteurs de la société civile réclament que d'autres

dimensions, sociales et environnementales, soient également considérées. Le gouvernement ne pourra pas esquiver indéfiniment ce débat de fond.

C'est pourquoi les groupes appellent à nouveau à un véritable débat public sur l'avenir énergétique du Québec et demandent que le gouvernement lance dès maintenant un vrai dialogue social permettant une concertation ouverte et transparente sur l'avenir énergétique du Québec.

Démarrée aujourd'hui

Permet pas

Délai trop court

À un moment où c'était pas annoncé...

Méthode pas détaillée

Documentation générale

Science

- Précipitation...
 - Invitation tardive
 - Liste pas claire
 - Document la dernière minute...
- Incertitude quant à la finalité des données récoltées
 - Peu de temps pour questions profondes
 - Droit de véto sur le PGIRE
 - Sondage étroit...
- Science
 - BAPE/Régie pour cadrer techniquement débat... visibilité sur la suite

Quelques citations des nos décideurs et décideuses :

Pour votre information :

- Lors du discours de l'ouverture de la première session de la 43e législature, [François Legault affirmait](#) : « Donc, on a besoin, dans le prochain mandat, d'avoir un vrai débat de société sur comment on va chercher ce 100 térawattheures. Et on doit réaliser, plus que jamais, que notre électricité, au Québec, est précieuse. Elle a maintenant une grande valeur. La demande est plus forte que l'offre. Et on a donc un exercice important à faire pour choisir; choisir en fonction de nos deux grands objectifs : créer de la richesse, puis éliminer les GES. Ça va être un débat important des prochaines années pour réussir la transition énergétique ».

- Lors du dépôt de son projet de loi, l'ancien ministre, Pierre Fitzgibbon a [affirmé](#) : « C'est seulement à travers le PGIRE qu'on va pouvoir avoir un débat qui va être sain, en fait, pour dire : Bien là, si on veut décarboner, il faut être cohérent et voici les sources d'énergie qu'on va devoir déployer ».
- Lors de la consultation particulière sur le PL-69, la nouvelle ministre Christine Fréchette [a affirmé](#) : « Le grand avantage du PGIRE sera la collaboration, la transparence et l'occasion d'avoir une conversation nationale sur l'énergie ».
- Le jour même, lorsque la ministre Christine Fréchette demandait au PDG d'Hydro-Québec quel rôle il voyait pour le PGIRE [il répondait](#) : « Et, je pense, le bienfait du PGIRE pourrait nous donner une occasion d'avoir cette conversation nationale dont nous avons besoin. Dans ce sens, je pense que le PGIRE pourrait contribuer à l'acceptabilité sociale de ce grand processus de la transition énergétique qui est qui est devant nous ».
- Pierre Fitzgibbon, lors d'un événement organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, [a affirmé](#) : « Ce plan va permettre aux Québécois de réaliser que pour décarboner, si on veut être cohérent, il va falloir poser des gestes qui auront un coût social et écologique, et on décidera ou non de le faire », a-t-il dit.
 - Comment est-ce que le MEIE pense que ses consultations vont permettre ces prises de conscience si les débats sont courts, avec des invitations ciblées, et même pas annoncés publiquement? On imposera ce plan à la population sans en avoir discuté?